



## Remboursement achat internet à l'étranger

Par **Cissou30**, le **18/07/2017** à **12:51**

Bonjour,

j'ai fait des achats sur un site dont l'adresse est à Pékin.

Les articles ne correspondent pas à mes attentes et je souhaite être remboursée.

Je leur ai envoyé un mail mais il me demande de leur "envoyer des preuves par images ou vidéos des défauts de ma commande, et une fois les preuves vérifiées ils pourront alors procéder au remboursement".

Il n'y a pas de défaut c'est juste que la qualité n'est pas au rdv.[smile31]

En regardant sur des forums beaucoup d'internautes partagent mon avis sur la qualité des produits et n'arrivent pas à se faire rembourser.

Comment dois-je procéder ?

Merci de votre aide.

Par **jos38**, le **18/07/2017** à **14:08**

bonjour. avant de conclure votre achat vous avez dû lire et accepté les conditions générales de vente, notamment ce qui concerne les possibilités de retour. il m'est arrivé de m'apercevoir -heureusement avant de commander -que le site refusait les articles retournés car trop nombreux. qu'en est-il du vôtre?